

# Elections du 13 octobre 2024

## Proclamation des décisions du Conseil des élections locales- lundi 25 novembre 2024 à 14 h

Chers journalistes,

Dans le cadre des élections provinciales et communales du 13 octobre prochain, 32 recours ont été introduits auprès du Service public de Wallonie.

En exécution de l'article L4146-15, §1er, 3°, le Conseil des élections locales se réunira, en séance publique, **le lundi 25 novembre 2024 à 14 h** pour proclamer ses décisions dans les circonscriptions dans lesquelles un ou plusieurs recours ont été introduits.

Cette réunion se tiendra dans les locaux du SPW Intérieur et Action sociale situés au **100 avenue Gouverneur BOVESSE à 5100 Namur (Jambes)**.

Le Conseil des élections locales se prononcera sur la validité des élections dans les communes suivantes :

1. Nassogne,
2. Ouffet
3. Grâce-Hollogne
4. Aubel
5. Sombreffe
6. Hotton
7. Courcelles
8. Saint-Nicolas
9. Charleroi
10. Les Bons Villers
11. Thuin
12. Celles (lez Tournai)
13. Genappe
14. Chappelle-lez-Herlaimont
15. Flobecq
16. Ciney
17. Modave
18. Momignies
19. Ans
20. Fontaine-L'Eveque

Il se prononcera également sur les élections provinciales dans le district de Saint-Nicolas.